



SERMON NEUVIÈSME.*

IEAN III. 17. 18.

* Pro-
noncé à
Charen-
ton le
4. de No-
vembre
1663.

17. *Car Dieu n'a point envoyé son Fils au monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par luy.*

18. *Qui croit en luy ne sera point condamné, mais qui ne croit point est déjà condamné, car il n'a point creu au nom du Fils unique de Dieu.*



HERS FRÈRES ;

Depuis que le péché a corrompu nôtre nature, la presence de Dieu nous donne de l'horreur, nôtre conscience, qui se sent coupable, nous faisant craindre que ce Juge Souverain de l'Univers ne vienne pour nous punir, c'est à dire pour nous ôter la vie, dont nous nous sommes rendus indignes, & nous plonger dans la mort, que nous avons méritée. Vous sçavez ce que l'Ecriture nous remarque d'Adam & d'Eve apres leur

leur cheute, qu'ayant entendu la voix de Dieu, ils s'enfuirent tous effrayez & se cachèrent de devant luy parmi les arbres du jardin d'Eden. Cette crainte & Gen. 3. 8 cette deffiance, est demeurée en partage a toute leur posterité; & c'est ce qui les assujettit a la miserable servitude, où ils passent toute leur vie sur la terre, comme nous l'enseigne l'Apôtre en son Ebr. 2. 15 Epître aux Ebreux. Il est vray, que les témoignages de la clemence de Dieu, qui leur sont presentez tant en la nature, qu'en sa parole, devroyent les avoir rassurez & leur avoir persuadé cette verité, que bien qu'il soit juste & vengeur des crimes, il ne veut pourtant pas la mort des pecheurs, mais est prest de les recevoir a mercy, & de leur donner la vie, si se repentans de leurs fautes ils ont recours a sa grace? Mais par ce qu'ils mesurent la Divinité a la qualité de leur nature, ils ne peuvent se mettre en l'esprit que Dieu veuille laisser impunies les fautes commises contre ses loyx, parce qu'ils ne seroyent pas capables d'en user ainsi eux-mesmes avec ceux qui les ont offensez. C'est pour vaincre cette déffiance que le Seigneur apres
avoir

avoir declaré l'amour de Dieu son Pere, & l'admirable preuve qu'il nous en a donnée en la mort de son Fils , ajoute encore de nouvelles assurances de sa bonté infinie , nous levant toute occasion d'en douter. Certainement ce grand & ravissant mystere de l'amour de Dieu, que le Seigneur representoit a Nicodeme dans le verset precedent, est bien digne de la bonté infinie de sa nature, mais il est si haut & si élevé au dessus de la nôtre , que nous avons de la peine a le croire. Voyant le Fils unique de Dieu en nôtre monde, il nous seroit naturel de nous imaginer , qu'il y soit venu pour nous perdre, plutôt que pour nous sauver ; & pour y executer l'arrest de sa justice plutôt que pour y publier les merveilles de sa clemence. Outre le sentiment de nôtre conscience, qui nous inspire cette pensée, la description des jugemens de Dieu dans le vieux testament, tant en general, que particulièrement en l'envoy du Messie pouvoit encore porter Nicodeme a en avoir une semblable opinion , sachant que le tēps de sa manifestation, est appellé par les Prophetes *le grand & terrible jour de l'Eternel.*

l'Eternel. Maintenant donc a cette imagination non moins fausse & injuste, que triste & funeste, nôtre misericordieux Sauveur oppose cette douce, & sainte, & veritable déclaration, *Car (dit-il) Dieu n'a point envoyé son Fils au monde pour condamner le monde ; mais afin que le monde soit sauvé par luy.* Ne t'estonne pas Nicodeme, de ce que je dis, que *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en luy ne perisse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* Car je te dis, qu'il a envoyé ce Fils unique au monde, non comme tu te l'imagines peut estre pour *condamner le monde, mais pour le sauver.* Ne crain point sa venue. Il t'apporte la vie & non la mort ; & son envoy est l'effet de l'amour de Dieu envers les pecheurs, & non de sa colere contre leurs pechez. Ayant ainsi montré la vraie fin de la venue du Fils de Dieu au monde, il nous en represente l'effet ensuite, ajoutant ; *Quicroit en luy ne sera point condamné.* Bien loin de condamner, il exempte de condamnation, tout homme, qui croit en luy. Et quant a ceux, qui n'y croient pas, il est vray qu'ils sont condânez ; Mais ce n'est pas

pas luy qui les condamne ; C'est leur propre incredulité ; *Mais* (dit le Seigneur) *celuy qui ne croit point est desja condamné ; car il n'a point creu au nom du Fils unique de Dieu.* Ainsi a vray dire le Fils de Dieu n'est pas venu au monde pour condamner aucune partie du monde ; tout au contraire il y est venu pour delivrer tout le monde de la juste condamnation qu'il meritoit. Les croyans la meilleure partie du monde , en sont delivrez en effet par son benefice, & par la grace de sa venuë. Si les incredules , la plus grande partie du monde , ne jouissent pas de mesme bon-heur , c'est leur faute. Le Fils de Dieu a fait & leur a presenté ce qui pouvoit les garentir de la condamnation. Mais leur incredulité les a exclus de son benefice. Ce n'est donc pas le Fils de Dieu , c'est l'incredulité des hommes mesmes , qui les a condamnez au malheur , où ils demeurent. C'est là, Chers Freres, le sommaire & l'abbregé des deux grandes veritez, que le Seigneur declara autresfois a Nicodeme , & que l'Evangeliste nous presente aujourd'huy ; l'une que le Fils a été envoyé pour sauver le monde , & non

non pour le condamner. L'autre que les croyans sont exempts de la condamnation, où les incredules demeurent, s'y plongeant volontairement eux-mesmes par leur incredulité, au lieu d'en sortir par la foy. Ces deux ueritez feront les deux parties de cette action; l'une de la fin de l'envoy du Fils de Dieu au monde; & l'autre de l'effet de cet envoy. Nous les traiterons s'il plaist au Seigneur l'une apres l'autre, vous priant d'y apporter l'affection, que vous devez a des choses de la derniere importance, soit pour la gloire de Dieu, soit pour vôtre propre salut. Quant a la fin de l'enuoy du Fils de Dieu, le Seigneur nous l'a exprimé en ces mots; *Dieu n'a point envoyé son Fils au monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par luy.* Vous savez qui est celuy dont il parle, & qu'il appelle le Fils de Dieu; que c'est celuy là-mesme, qu'il nommoit dans le verset précédent *le Fils unique de Dieu*, & a qui il donne encore le mesme nom dans le verset suivant. C'est nôtre Seigneur Iesus Christ; le Fils éternel de Dieu, engendré de la substance du Pere avant tous les siècles, vivant

vivant de toute eternité dans le sein du Pere & vray Dieu benit eternellement avecque luy. Il est aussi quelquefois appellé le *Fils* simplement & absolument; a cause de son infinie excellence au dessus de tous ceux soit hommes, soit Anges a qui le nom de *Fils de Dieu* est figurément attribué dans l'Ecriture. C'est ainsi que S. Jean prend le nom de *Fils* quand il dit ; *Quia le Fils a la vie ; & qui n'a point le Fils n'a point la vie ;* & l'autre S. Jean , *Qui croit au Fils a la vie eternelle ; mais qui desobeit au Fils ne verra point la vie ;* & nôtre Seigneur luy-mesme , *Si le Fils vous affranchit , vous serez vraiment frans* , & ainsi dans une infinité d'autres lieux du nouveau testament, Esaye en avoit usé ainsi lors que predisant la venue de ce grand Sauveur ; *le Fils* (dit-il) *nous a été donné , & l'Empire a été posé sur son épaule ;* & David long-temps avant luy , parlant de l'hommage qui luy est deu ; *Baisez le Fils* (dit-il) *de peur qu'il ne se courrouce & que vous ne perissiez en ce train.* Vous n'ignorez pas non plus que ce *Fils* unique fut envoyé lors que par l'ordre du Pere il nasquist sur la terre ; vestu de nôtre chair , & de ses infirmités ;

1. Jean 5.

13.

Jean 3.

36.

Jean 8.

36.

Is. 9.5.

Ps. 2. 12.

mitez pour faire l'œuvre de nôtre Redem-
 ption, comme S. Paul nous l'ensei- Gal. 4
 gne; *Quand l'accomplissement des temps est* 4
venu (dit-il) Dieu a envoyè son Fils fait de
femme & fait sujet à la Loy. Ainsi cet envoy
comprend deux choses; Premièrement
l'ordre & la volonté du Pere, qui l'a en-
voyè, avecque la charge de Sacrifica-
teur, de Roy & de Prophete du monde
pour accomplir l'œuvre pour laquelle
il l'envoyoit, n'y étant induit, que par
l'Amour qu'il portoit au genre humain.
Car comme dit l'Apôtre, Christ ne s'est Heb. 5.5
point glorifié luy-mesme pour être fait Souve-
rain Sacrificateur mais celuy l'a glorifié, qu'il
luy a dit; C'est toy qui es mon Fils; Je t'ay
aujourd'huy engendré. Secondement cet
envoy du Fils comprend encore une
autre partie, sa descente du Ciel en la
terre; ce que le Seigneur entend, en di-
fant, que Dieu l'a envoyè au monde. Car il
a été envoyè du Ciel en la terre, pour y
faire la charge, que le Pere luy a don-
née, selon ce qu'il dit luy-mesme en
tant de lieux, qu'il est descendu du Ciel; & Ican 16.
ailleurs; Je suis (dit-il) issu du Pere, qu' 28.
sorti d'avecque le Pere, & suis venu au mon-
de; derechef je delaisse le monde & m'en vais
au

au Pere:signifiant clairement par ces paroles & sa descente du Ciel, la maison du Pere,doù il sortit par sa volonté,& sa venue en nôtre terre, où il est nay & où il a vescu en la forme de Serviteur, s'y manifestant en la chair, qu'il prit à soy dans le sein de la Vierge;au mesme sens, qu'il exprime dans les dernieres paroles sa sortie de la terre,& son ascension dans le Ciel. D'où vous voyez pour vous le dire en passant, que le Seigneur Iesus étoit & vivoit dans le Ciel avecque le Pere avant que d'estre sur la terre; tout de mesme qu'il étoit & vivoit sur la terre avant, que de retourner en la maison du Pere, c'est a dire avant que de monter au Ciel; d'où s'ensuit necessairement, qu'il vivoit & regnoit avecque le Pere avant que de naistre sur nôtre terre contre la phrenesie des ennemis de son éternité, qui blasphemement qu'il n'étoit point du tout en la nature des choses avant que de naistre de la bien-heureuse Vierge;luy donnant une fausse divinité, faite & créée, & nouvelle, & plus jeune de beaucoup, que le monde; dont ils confessent, qu'il est Dieu. Ayant ainsi brièvement expliqué

pliquè l'envoy du Fils, considérons en maintenant la fin, & le dessein. Dieu (dit le Seigneur) n'a point envoyé son Fils au monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par luy. En ces paroles il éloigne premierement de l'Esprit de Nicodeme & du nôtre, comme nous l'avons desja touché, la fausse fin de son envoy, que quelcun pourroit s'imaginer. supposant qu'il fust venu pour condamner le monde. Non dit-il ; Dieu ne l'a pas envoyé pour condamner le monde. Puis il nous en représente la vraye & réelle fin ; mais il l'a envoyé (dit-il) afin que le monde soit sauvé par luy. Pour le premier point, la parole de l'Original*, que nous avons traduite *condamner*, signifie simplement *juger* dans l'usage commun de la langue Grecque. Mais comme les interpretes l'ont fort bien remarqué, ces divins auteurs l'employent aussi pour dire *condamner*, suivant icy comme en plusieurs autres façons de parler, le stile des Ebreux, qui se servent du mot simple *juger* au lieu de *condamner*. C'est ainsi que l'entend S. Paul, quand il dit, que Dieu jugera (c'est a dire qu'il condamnera) les paillards & les adulteres. Et

* *reivay*Ebr. 13.
14.

Z nôtre

Jean 12.

47.

nôtre Seigneur pareillement dans un passage tout semblable a celuy ci , où il dit qu'il *n'est pas venu pour juger* (c'est a dire pour condamner) *le monde* , mais *pour le sauver*. Il parle donc aussi en mesme sens en ce lieu ; mettant *juger* pour *condamner*, comme nos Bibles l'ont fort bien traduit. Mais avecque la condamnation il entend aussi la punition, qu'elle ordonne, & qui la doit suivre; D'où vient qu'ailleurs il exprime la mesme chose avec un autre mot qui signifie la perdition, a laquelle Dieu condamne les pecheurs ; *Le Fils de l'homme* (dit-il) *n'est point venu pour perdre les ames des hommes* , mais *pour les sauver*. Et qu'il faille ainsi prendre le mot de *condamner* en ce lieu , l'opposition qu'il en fait avec celuy de *sauver*, le montre évidemment. *Le Fils de Dieu n'a pas été envoyé pour condamner le monde ; mais pour le sauver*. Car sauver un homme, n'est pas simplement l'absoudre , ou prononcer qu'il ne doit pas estre puny. C'est le tirer & l'exempter en effet de la peine où il étoit. Puis que *condamner* est icy le contraire de *sauver*, il faut donc dire pareillement , qu'outre le jugement de *condamner*

Luc 9.

47.

damnation, il signifie aussi l'exécution de la peine due au criminel par la sentence du Juge; Si bien que le vray sens du Seigneur est, que le Pere ne l'a pas envoyé pour condamner & punir ou perdre le monde. - Les Interpretes en font la plupart d'accord. J'ajoute seulement que cette parole est particulièrement opposée à la resverie des Juifs touchant l'envoy du Messie. Car ils s'imaginoient, que Dieu l'enverroir au monde pour juger & condamner le monde en ce sens; c'est à dire pour punir & ruiner les nations, en détruisant leurs états, & faisant un horrible carnage de leurs armées, & assujettissant leurs peuples aux Israélites, & les reduisant tous en une dure servitude. Ils ont encore aujourd'hui les mêmes fantaisies; contant merveilles des batailles, que donneront leurs deux Messies, l'un fils de Joseph, & l'autre fils de David, à un certain Armilus, qu'ils supposent devoir estre le chef des armées du monde; Que le second Messie le defera & le mettra à mort; & qu'après ce jugement executé, il regnera en grande gloire dans le monde. l'estime donc que le

Z z Seigneur

Seigneur disant ici , que *Dieu n'envoyera pas le Fils pour condamner le monde*, regarde a cette fausse tradition judaïque, dont Nicodeme étoit sans doute prevenu , aussi bien que le reste de la nation ; & qu'en niant, que le Christ *viennne pour condamner le monde* , il renverse tous leurs songes , & les grossieres & charnelles esperances dont ils repaissoient leurs Esprits; S'attendant que Dieu n'envoyeroit son Messie que pour satisfaire l'ardent desir qu'ils ont de se voir vangez des autres peuples , qu'ils tiennent tous pour leurs ennemis, & les haïssent mortellement ; n'y ayant point d'hommes sur la terre , plus vindicatifs , plus violens & plus effrenez en cette passion, que les Juifs. Et certes il étoit necessaire de donner cet avertissement a Nicodeme apres luy avoir dit une chose aussi contraire a ces songes de son peuple, qu'étoit celle qu'il venoit d'entendre de la bouche du Seigneur , que le *Fils unique de Dieu* (c'est a dire le Messie) *seroit donné pour le salut du monde*. C'est pourquoy apres luy avoir declaré cette verité, il rejette aussi tost l'erreur, qui la choquoit, & qui la rendoit étrange & incom-

incomprehensible a Nicodeme. Dieu (dit-il) donnera son Fils unique pour le salut du monde. Car (ajoute-t-il) ce n'est pas pour juger le monde, pour le condamner & le punir des maux, qu'il vous a faits, que Dieu envoie ce divin Fils au monde; côme vous & vos Peres vous l'estes follement imaginé, prenant les Oracles des Prophetes selon les desirs & les passions déréglées de vôtre chair. La commission du Fils est toute autre; Il vient non pour condamner, mais pour sauver le monde. Et ici admirez je vous prie, la sagesse divine de la parole du Seigneur, qui en deux mots guerit l'esprit de son disciple de deux erreurs tres-lourdes & tres-grossieres, dont sa nation étoit frappée deslors, & qui depuis l'empeschèrent & l'empeschent encore aujourd'hui de recevoir l'Evangile. L'une est sur la personne du Messie, qu'ils croyent devoir estre un grand homme, grand Capitaine & grand Conquerant; mais homme simplement, sans rien avoir en luy au dessus de la nature humaine. Leur autre erreur est de la charge du Messie qu'ils font toute consister en des victoires, & en des

Z 3 actions

actions charnelles, qui ne vont qu'à un bonheur temporel & mondain, sans y rien considérer de spirituel, & qui aillent à l'instruction, à l'amandement & à la joye & félicité de l'ame. Nôtre divin Iesus abbat la première de ces erreurs par le nom qu'il donne au Messie en l'appellant le *Fils*, & le *Fils unique de Dieu*; ce qui ne convient proprement qu'à une personne douée d'une nature véritablement divine, & même que celle de Dieu. Il détruit l'autre erreur par un autre mot, en disant que Dieu n'envoie pas le Fils pour *juger* ou pour *condamner* le monde; comme nous l'avons exposé. Mais le Seigneur ayant ainsi nettoyé le cœur de son nouveau Disciple de cette pernicieuse erreur sur l'envoy du Messie, luy en apprend la véritable fin dans les paroles suivantes; *Dieu l'a envoyé (dit-il) afin que le monde soit sauvé par luy*. Ces paroles contiennent encore la refutation de deux autres erreurs des Juifs; L'une sur la qualité de la délivrance, que devoit apporter le Messie; & l'autre sur son sujet. Car pour la première, les Juifs n'attendoient & n'attendent encore aujourd'hui du Messie, qu'une délivrance

delivrance temporelle de la servitude, & de la misere où ils sont selon la chair. Contre cette fausse imagination, le Seigneur dit, qu'il est venu, afin que *le monde soit sauvé par luy*. Car encore que le mot d'estre *sauvé* ne signifie quelquefois dans l'Ecriture, qu'une delivrance terrestre & temporelle, la verité est pourtant, qu'il s'y prend le plus souvent, & le plus proprement pour une delivrance spirituelle, qui affranchit du joug non des hommes, mais du peché, & de la servitude, non du monde, mais du Diable & de la mort eternelle. Et que le Seigneur l'entende ainsi en ce lieu, il est évident & necessaire. Car il prouve dans ce verset ce qu'il disoit dans le precedent, que le Fils seroit donné, afin que quiconque croit en luy ne perisse point mais qu'il ayt la vie eternelle. La raison, qu'il en apporte est que *le Fils est envoyé pour sauver le monde*, par ce qu'il n'est pas possible, que le monde soit sauvé, si le Sauveur ne fait l'expiation des pechez du monde par sa mort. Puis donc que le Pere a envoyé son Fils pour sauver le monde, il faut que le Fils *soit donné*, c'est a dire livré a la mort. C'est là

le raisonnement du Seigneur qui seroit faux & ne conclurroit rien, si vous n'entendez le salut, dont il parle, d'un salut spirituel & eternal ; chacun sachât assez, que pour acquerir une delivrance temporelle, il n'est pas besoin que le libera-teur meure ; & il l'avoit clairement exprimé dans la proposition, qu'il veut conclurre de ce raisonnement, où pour signifier la delivrance, que la mort du Christ a acquise au croyant, il disoit, *qu'il ne perira point, mais qu'il aura la vie eternelle* ; si bien qu'il faut de necessité qu'en ce verset *Dieu a envoyè son Fils afin que le monde soit sauvè* ; il signifie précisément ce qu'il disoit dans le precedent, *afin que le monde ne perisse point, mais qu'il ayt la vie eternelle*. L'autre erreur des Juifs, que ces paroles du Seigneur rejettent est l'opinion, qu'ils ont que le Christ ne viendra que pour la delivrance de leur nation. Car en disant, qu'il est envoyè, afin que le monde soit sauvè, il étend le benefice de son envoy a tout le genre humain, non au seul peuple des Juifs, mais a toutes les nations des hommes ; le mot de monde signifiant comme chacun fait, les habitans, non de la Judée seule-

seulement, mais de tout l'univers. Et c'est la raison pourquoy l'Ecriture en use, & le repete ici, & ailleurs tant de fois sur ce sujet; Ici; *Dieu* (dit le Seigneur) *a tant aymé le monde; Dieu n'a pas envoyé son Fils pour condamner le monde; Il l'a envoyé afin que le monde soit sauvé par luy.* Ailleurs; comme dans le premier chapitre de cet Evangile, *Voicy* (dit S. ^{Iean 1.} Iean Baptiste montrât le Seigneur Iesus) ^{29.} *Voicy l'Agneau de Dieu, qui ôte le peché du monde,* & le Seigneur dans le chapitre si-^{Iean 6.} xiesme, *Le pain de Dieu descendu du Ciel* ^{33. 51.} (dit-il) *donne la vie au monde;* & là mesme un peu plus bas, *Je donneray ma chair pour la vie du monde;* & dans le chapitre ^{Iean 8.} huitiesme, *Je suis* (dit-il) *la lumiere du* ^{12.} *monde;* & dans le chapitre douziesme, *Je* ^{Iean 12.} *suis venu pour sauver le monde;* & nôtre ^{47.} Saint Iean parlant de Iesus, *Il est* (dit-il) ^{I. Iean 2.} *la propitiation des pechez de tout le monde;* ^{2.} & Saint Paul pareillement, *Dieu étoit en* ^{Cor. 5. 19.} *Christ, reconciliant le monde a soy en ne luy imputant point leurs forfaits.* C'est pour la mesme raison, & au mesme sens que l'Ecriture & l'Eglise luy a donné le glorieux nom de *Sauveur du monde;* ^{I. Iean 4.} *Nous* ^{1.} *l'avons vu* (dit S. Iean) *& témoignons que* ^{4.} *le*

le Pere a envoyé le Fils , le Sauveur du monde. Ce mot de *monde* est si souvent employé dans cette occasion, pour nous apprendre que le Seigneur est venu au monde, non pour Israël seulement, mais aussi pour toutes les autres nations; non pour les Juifs seuls mais pour tous les hommes. Les Prophetes l'avoient si expressement enseigné, & en tant de lieux, que c'est une chose digne d'étonnement, que les Juifs aient peu présumer, que le Messie ne viendrait que pour eux. Car pour ne point parler de tant d'Oracles, qui promettent que le Messie regnera parmi les nations & que tous les peuples de la terre le serviront, & que sa parole sortant de Jerusalem se fera entendre par tout le monde & qu'il convertira le monde depuis l'Orient jusques en Occident, si bien que l'on offrira par tout a Dieu le parfum de la priere & le sacrifice de louange; que se peut-il dire de plus clair que ce que nous lisons dans Esaïe, où le Pere parlant au Fils; *C'est peu de chose, (luy dit-il) que tu*
Es. 49. 6. me sois serviteur pour rétablir les tribus de
Jacob & pour restaurer les desolations d'I-
sraël. Je t'ay donné pour lumiere aux nations,
afin

afin que tu sois mon salut jusques aux bouts de la terre. Aussi semble-t-il, qu'au commencement avant la jalousie que donna aux Juifs la separation des Samaritains d'avec eux, ils n'avoient pas la presumption, qu'ils ont eue depuis, de s'approprier le Christ a eux seuls, a l'exclusion des autres peuples du monde. Il semble qu'en ces premiers temps ils reconnussent ce qu'enseignent les Prophetes, que le Christ viendrait pour estre le salut du monde. Car nous lisons dans cet Evangile, que les Samaritains mesmes n'ignoroient pas cette verité, comme il paroist de leurs paroles sur le sujet du Seigneur Iesus en qui ils avoient creu; *Nous savons (disent-ils) que celui ci est veritablement le Christ, le Sauveur du monde.* Iean. 4. 42. Ils ne pouvoient avoir appris ce nom & cette qualité de Christ que de la plus ancienne & de la seule vraye tradition des Juifs; qui leur avoit été baillée par leurs Peres, & s'étoit conservée & maintenue entiere parmi eux; au lieu que les Juifs abusez par leur presumption l'avoient corrompuë, & exclus du salut du Messie & les Samaritains & tous les autres peuples du monde. Mais pour bien

bien entendre les paroles du Seigneur; il faut remarquer, qu'en disant, *que Dieu l'a envoyé, afin que le monde soit sauvé par lui*, il pose bien, que le Christ a fait & accompli toutes les choses nécessaires au salut de tout le monde; mais non que tout le monde entier ayt été sauvé en effet. S. Paul dit quelque part, que *toute l'Ecriture est profitable a endoctriner, a convaincre, a corriger, a instruire selon justice, afin* (dit-il) *que l'homme de Dieu, (c'est a dire son serviteur, le ministre de son* Eglise) *soit accompli & parfaitement instruit a toute bonne œuvre*. Il décrit par ces mots la nature, la qualité & le dessein de l'Ecriture Sainte; Il ne suppose pas qu'elle produise toujours cet effet. Et celuy se montreroit ridicule qui voudroit en inferer, qu'il n'y a point de ministre en l'Eglise qui ne soit accompli & parfaitement instruit a toute bonne œuvre; l'experience nous montrant assez, qu'il n'y en a que trop qui n'ont pas cette parfaite capacité en leurs charges. Tout ce que l'on peut legitime-ment conclurre de la parole de l'Apôtre, c'est que l'Ecriture a & contient dans une pleine abondance toutes les veritez,

2.Tim.3.
26.17.

vetitez, dont la predication & l'usage est necessaire a un Ministre de Dieu pour bien s'acquitter de sa charge, & le rendre parfait & accompli a cet egard, de sorte que s'il l'étudie & la croit & l'employe fidelement, s'y attachant religieusement, sans rien soustraire de ce qu'elle enseigne, sans rien y ajouter du sien & sans la changer ni alterer; assurément il sera un ministre accompli auquel on ne pourra rien reprocher avecque raison. Ici donc tout de mesme, quand le Seigneur dit que *Dieu l'a envoyé afin que le monde soit sauvé par luy*, il nous montre la fin & l'usage, le dessein & la qualité de son envoy; qu'il a été dispensé, afin que le monde *fust sauvé par luy*. C'étoit là le dessein & la nature de cet envoy; mais quel en a été l'effet réel & actuel dans le monde, il ne le dit pas ici; Il l'explique seulement dans le verset suivant. Ce seroit donc aussi tres-impertinemment raisonner d'en conclurre, que tout le genre humain est sauvé, & que pas un des hommes dont est composé le monde, ne perit. Et l'Ecriture & la raison & la chose mesme nous fait voir le contraire.

Mais

Mais ce que l'on peut, & que l'on doit
legitimement conclurre de cette sen-
tence, c'est que le Seigneur a parfaite-
ment accompli toutes les choses neces-
saires au salut de tout le monde; & qu'il
en a la plenitude en luy avec une si ri-
che & si parfaite abondance, que si le
monde tout entier les en puisoit par une
vraye & sincere foy, le monde tout en-
tier y trouveroit son salut. Premiere-
ment il a fait ce qui étoit nécessaire
pour l'expiation des pechez du monde,
qui le separoyent d'avec Dieu; & le
plongeoient dans le dernier malheur.
Car il a présenté sa mort a Dieu en la
croix, où il a été immolé; l'unique victi-
me & satisfaction parfaite pour les pe-
chez d'une valeur & d'un prix infini
abondamment *suffisante pour les pechez de
tout le monde.* Ainsi il a ouvert au monde
le trône de la grace, qui luy étoit fermé
par ses pechez. Secondement il a ac-
quis par le merite de cette oblation la
grace de l'esprit sanctifiant & consolant
avecque les droits de l'immortalité, de
la gloire & de l'éternité. Mais il n'a pas
seulement en luy toute cette plenitude
de graces, & de biens; Il l'a exposée en
veüe

veuë au monde , & l'a découverte a ses yeux par son Evangile , non seulement écrit dans les livres de son alliance, mais aussi annoncé , presché , & publié de vive voix par ses Apôtres, où il appelle véritablement & sérieusement tous ceux a qui il parle, c'est a dire tous les peuples & tous les hommes, a la participation de son salut, leur tesmoignant hautement , que c'est chose qui luy est agreable , que tous ceux qui sont appelez viennent a luy. Ainsi vous voyez que le Seigneur ayant de son côté pleinement & abondamment acquis le salut du monde , a parfaitement satisfait au dessein de son envoy; qui étoit , *afin que le monde fust sauvé par luy*; Mais la seconde partie de nôtre texte nous montre comment & par quelle raison la riche & abondante redemption de ce grand Sauveur envoyè de Dieu au monde , a, ou n'a pas son effet dans les hommes; qui est en un mot, que les uns en croyant a sa parole reçoivent son Salut; Les autres ne croyant pas le rejettent , s'en privant eux-mêmes volontairement par leur incredulité. *Qui croit en luy*, c'est a dire au Fils de Dieu, *celuy-la* (dit-il)

. ne

ne sera point condamné, mais qui ne croit point est desja condamné; car il n'a point cru au nom du Fils unique de Dieu. Cette sentence a deux parties; L'une, qui tire & affranchit le croyant de la condamnation; L'autre, qui y laisse l'incredule. La premiere dit que le croyant ne sera point condamné; & la seconde que l'incredule l'est desja. Considerons les l'une & l'autre distinctement. Qui croit au Fils de Dieu n'est point condamné, dit le Seigneur. C'est le premier fruit que le Christ nous a acquis par sa mort; de nous delivrer de la condamnation; parce qu'il a expié nos pechez, qui la meritoient. En croyant nous en recevons ce fruit. Dieu le donne & l'applique a quiconque croit en son Fils. Ce n'est pas que pour avoir creu nous ayons merité une si grand' faveur; Mais puisque Dieu a apposé cette condition a son alliance, que personne n'y soit receu qu'en croyant en son Fils, il est evident que croire est le moyen de participer aux biens, que Dieu donne, & que son Fils a mérité; Comme le moyen de jouir de la vertu; qu'auoit le Serpent d'airain, étoit de lever les yeux sur luy & de le regarder.

regarder. Il n'y a personne assez extravagant pour s'imaginer que le regard de ce serpent fust un acte, qui méritoit que l'homme qui l'exerçoit, fust à l'heure même guéri d'une playe mortelle. Mais puisque Dieu dans sa miséricordieuse sagesse, avoit établi que quiconque regarderoit ce Serpent élevé sur la perche de Moïse, fust guéri; la veüe de ce Serpent, bien que ce fust en elle même une action de nulle valeur & de nul mérite, étoit pourtant l'unique moyen de jouir d'une miraculeuse délivrance. Ne vous glorifiez point, Chrétien, d'avoir creu au Fils de Dieu. C'est dire que vous avez reçu la grace du Seigneur; & non que vous l'avez méritée. Vous avez fait ce que fait un mendiant, quand il reçoit l'aumône, qu'on luy presente; qui seroit ridicule si pour l'avoir receüe, il prétendoit l'avoir méritée; pour ne pas dire que ce croire même, qui vous a rendus heureux, de quelque valeur qu'il puisse estre, vous a été donné de Dieu; il ne vous vient pas de vous même. Le bien que vous recevez en croyant c'est que vous n'êtes pas condamnez; Vous aviez mérité de

Aa l'estre

l'estre. Mais Iesus Christ a expié les pechez, qui vous en rendoint dignes; & puis qu'en croyant, vous estes entré en son alliance, Dieu vous regarde en luy, & ne vous impute plus ce que son Christ a effacé. Il vous absout, & vous affranchit des peines, que vos pechez meritoient, vous traitant tout de mesme, que si jamais vous ne les aviez commis. C'est ce que l'Apôtre appelle *notre justification*, l'opposant a l'accusation & a la condamnation, qui la suit; *Qui intentera accusation contre les eleus? Dieu est celuy qui justifie. Qui condamnera? Christ est mort & ressuscité.* Certainement *justifier* veut donc dire ne *condamner* pas; tout de mesme que *condamner* veut dire ne *justifier* pas. Ainsi ce que le Seigneur dit en ce lieu; *Que celuy qui croit n'est point condamné*, est precisement la doctrine de la justification par la foy. seule sans les œuvres, que son Saint Apôtre a si souvent & si magnifiquement établie & défendue dans ses epîtres, contre l'orgueil des Juifs & des autres justitiaux; comme en effet *croire & avoir la foy* est une mesme chose; aussi bien qu'estre *justifié* & n'estre pas *condamné*. Mais si n'estre

Rom. 8.

32-33.

n'estre point condanné est le premier fruit de la foy ; ce n'est pas le seul. Comme la foy reçoit de Dieu en Iesus Christ, la delivrance de la condamnation & de la mort; elle en reçoit aussi en suite la paix & la vie & l'immortalité. Et par ce que ces grands biens sont inseparablement conjoints avecque l'exemption de la condamnation, personne n'étant delivré de celle ci, qui ne soit aussi revêtu & couronné de ceux là, nôtre Seigneur sous le nom de l'un de ces benefices a aussi sous-entendu les autres ; conformément a ce qu'il venoit de dire, que *quiconque croit* non seulement *ne perit point*, qui est l'effet de la condamnation, mais de plus *a la vie eternelle* ce qui est encore repeté par S. Iean Battiste a la fin de ce chapitre : *Qui croit au Fils* (dit-il) *a la vie eternelle* ; & par le Seigneur dans le chapitre cinquiesme, *Celuy* (dit-il) *qui oit ma parole & croit en celuy qui m'a envoyé, a la vie eternelle, & ne viendra point en condamnation, mais est passé de la mort a la vie.* Cette doctrine chers Freres, est la mouëlle de l'Evangile, l'esperance du pecheur, la paix, la consolation, & la joye du fidele. Elle assure l'un qu'il

recevra le pardon & le salut s'il croit, & l'autre qu'il l'a déjà reçu, puis qu'il croit. Etant l'unique source de ces biens si grands & si nécessaires, je ne treuve pas étrange, que Satan ayt fait tous les efforts pour l'étouffer; mais je ne puis assez m'étonner, que les Chrétiens qui y ont tant d'intérêt, l'ayent si laschement & si dangereusement trahie à l'adversaire. Ceux de Rome ne se peuvent laver de cette faute, enseignant comme ils font, des erreurs incompatibles avec que la vérité ici établie par le Seigneur; deux entre les autres, qui la renversent tout ouvertement. Car ils tienpent, que plusieurs qui ont reçu de Dieu la remission de la coulpe & de la peine éternelle de leurs pechez, & qui par conséquent croient en Dieu & en son Fils, & sont vraiment fideles, comme ils nous l'accordent eux-mêmes, ne laissent pas pour cela d'estre condamnés à souffrir diverses peines, nommément après leur mort celles d'un feu; aussi brulant que celui de la gehenne, dans un lieu souterrain qu'ils posent pres de l'Enfer & auquel ils ont donné le nom de *Purgatoire*. Si cela est, que deviendra ce
que

que prononce ici le Seigneur, *Que celui qui croit n'est pas condamné ? & ailleurs qu'il n'entrera point en condamnation ?* L'adversaire confesse, que ceux qui sont en Purgatoire, ont *creu* ; qu'ils ont mesme perseveré en la Foy jusques a la mort. Et neantmoins il veut qu'ils soyent entrez en condamnation, dans une condamnation a un feu incomparablement plus cuisant & plus cruel, que tous les feux, & tous les tourmens de nôtre monde, ne differant en rien d'avec celui de la géenne, qu'en durée seulement ; Il veut, que non seulement ils y soyent entrez ; mais qu'ils y demeurent des mois, des années, des siecles, & encore plusieurs siecles, se faschant * de la clemence de ^{* Bell. L.} quelques uns de ses compagnons †, qui ^{2. de} ne la faisoient durer que dix ans, & re- ^{Purgat.} jettant rudement leur opinion, comme ^{c. 9 extr.} contraire aux visions & aux usages de ^{† Soto in} son Eglise. ^{4. jen. 4.} Je ne dis rien pour cette ^{d. 19. q. 3.} heure du tort, que fait cette erreur, & ^{art. 2.} la justice de Dieu, luy faisant punir des pechez effacez dans le sang de son propre Fils, & a sa clemence, luy faisant condamner ceux qu'il a absous, & traiter comme ses ennemis ceux qu'il

A a 3 recon-

reconnoist pour ses enfans; le demande seulement, comment s'ajuste cette doctrine avec la parole de celuy qui est la verité mesme? Iesus crie, que le croyant *n'est point condamné, & qu'il n'entrera point en condamnation*? Et vous dites, que plusieurs croyans sont condamnez & qu'ils demeurent *plusieurs siècles en cette condamnation*. Mais quoy que vous disiez, la parole du Seigneur est ferme, & demeurera a jamais. Certainement il faut donc reconnoistre, que la vôtre, qui la choque si rudement, est fausse & vaine. Mais ils ne se contentét pas de laisser les croyans dans la condamnation du purgatoire; qui quelque rude qu'elle soit, n'est pourtant que temporelle selon leur supposition. Ils en soumettent plusieurs a la damnation éternelle disant, qu'encore qu'ils ayent la foy, ils ne laissent pas d'être damnez. Peut-on contredire plus ouvertemēt la doctrine du Fils de Dieu, qui prononce ici hautement, que celuy qui croit en luy, *n'est point condamné, & qui disoit dans le verset precedent, que quiconque croit en luy ne perit point, mais* *qu'il a la vie éternelle*? Vn Iesuite Espagnol écrivant sur ces passages ne peut souffrir,

Maldon.
in Ioan.
3.16.

souffrir, que nous les pressions contre luy. Il nous accuse de folie & d'aveuglement; Il dit, que nous sommes des étourdis; que nous méritons & que ce n'est pas merveille, puis que nous ne disons jamais vray, si ce n'est que nous disions que nous sommes des heretiques; & autres choses pareilles; comme c'est la coutume de ceux a qui la raison manque, de recourir aux injures. Mais quoy qu'il dise, il est vray, que *quiconque croit au Fils de Dieu, n'entre point en condamnation, mais est passé de la mort a la vie*, puis que la verité l'a dit, & l'a mesme repeté plusieurs fois. Mais il objecte, que sans les bonnes œuvres, ou sans la charité, qui en est la source, on ne peut avoir la vie eternelle. Je l'avouë mais de là ne s'ensuit pas, que l'on puisse être damné avec la foy; puis-que Iesus Christ dit le contraire. Pour accorder ces deux veritez ensemble, il ne faut qu'en poser une troisieme; a sçavoir que la foy n'est non plus sans la charité, que sans le salut; si bien que ces deux qualitez étant inseparables, il est évident, qu'encore que sans avoir la charité on ne peut éviter la dânation, il ne s'ensuit

A a 4 pas

pas qu'il se puisse faire, qu'un homme qui a la foy, ne laisse pas d'estre damné, Mais l'adversaire soutient que la foy peut estre sans la charité ; Qu'y a-t-il (dit-il) de plus clair que ce qu'écrivit S.

I. Cor. 13.

2.

Paul, *Si j'ay toute la foy jusques a transporter les montagnes sans que j'aye la charité, je ne suis rien ?* Je réponds que S. Paul ne dit pas, que luy, ou quelqu'autre ayt ou puisse avoir la foy sans la charité ; mais il dit que si quelcun l'avoit, cet homme là ne seroit rien. Il suppose une chose impossible par une maniere hyperbolique, dont luy & les autres Ecrivains sacrez usent quelquefois. Et l'adversaire ne raisonne pas mieux, que feroit celuy, qui conclurroit, qu'il étoit possible, que Saint Paul & les autres Apôtres, & les Anges mesmes des Cieux, evangelizassent un autre Evangile, que celuy de Jesus Christ, de ce que ce saint homme dit au premier chapitre de son Epiître aux Galates ; *Si nous ou un Ange du Ciel vous evangelize outre ce que nous vous avons evangelize, qu'il soit anatheme ;* tout de mesme qu'il dit aux Corinthiens, *Si j'ay toute la foy, & que je n'aye pas la charité je ne suis rien.* Dans l'un de ces lieux, il

veut

Gal. 1. 8.

veut recommander au Predicateur la necessité de l'Evangile baillé par Iesus Christ; & dans l'autre celle de la charité aux Chrétiens; si absoluës toutes deux, que sans le vray Evangile le Predicateur est anatheme, fust-il un Ange, ou un Apôtre; & sans la charité le Chrétien n'est rien, quelque excellentes que puissent estre ses qualitez d'ailleurs. Il ne veut pas poser en fait, qu'il soit possible en la nature des choses mesmes, ou qu'un Ange celeste presche outre ou contre l'Evangile, ce qui est faux & absurde; ou qu'un homme puisse estre **vrayement** fidele, sans avoir la charité; ce qui n'est pas moins impertinent en la doctrine de l'Ecriture Sainte. Le Iesuite dit selon sa modestie ordinaire; que cette réponse est un songe. Mais il se trompe. C'est l'exposition que S. Basile, *Basile ep* & S. Ambroise ont donnée a ce passage, *75. ad* il y a treize cens ans: & un Iesuite nommé Iustinien l'a approuvée & suivie *Neocæs. T. 3. p. 127.* dans son Commentaire sur le lieu de *Ambros. Epistol. L. 9. ep. 74.* S. Paul. Il ajoute que si elle étoit vraye, *Iustin. in 1. Cor. 13.* toujours induiroit elle qu'une foy sans charité, justifieroit; puis que nous reconnons, que la foy pour nous justifier, n'a ^{2.} besoin

besoin que d'elle mesme ; Si bien que pour n'estre pas accompagnée de la charité, elle ne laisseroit pas d'estre capable de justifier. Ouy ; mais comme la foy sans la charité n'est rien, cette justification qu'elle produiroit, ne seroit rien non plus. Et pour le bien comprendre, il faut se souvenir , qu'en cette dispute, nous entendons par le mot d'estre *justifié*, n'estre pas condamné ; estre exempté de la peine due à ses pechez. Or supposè qu'un homme fust en un pareil état, c'est à dire exempt de la condamnation & de la peine en vertu de la foy que nous supposons, qu'il auroit ; mais au reste qu'il n'aymast ni Dieu ni le prochain, certainement il n'auroit pas la vie de Iesus Christ, sans laquelle l'homme n'est rien , puis que cette vie consiste principalement en la charité. Soit donc conclu contre toute la chicane de l'erreur, que puis que la Foy ne peut estre sans la vie de Iesus Christ, selon ce que

x. Iuan 5.
1. dit S. Iean, que *quiconque croit que Iesus est le Christ, il est nay de Dieu*, elle ne peut non plus estre sans la charité. La verité que nous defendons reluit encore clairement dans les paroles suivantes de
notre

notre Seigneur, *Mais qui ne croit point* (dit-il) *est desja condanné*. Pourquoi? Parce (dit-il) *qu'il ne croit point au nom du Fils unique de Dieu*. S'il est condanné pour n'avoir pas creu; il eust donc été justifié s'il eust creu; Il ne *fust pas pery*; il auroit eu la vie *eternelle*; comme le Seigneur parloit de tout homme qui croit, dans le verset precedent. Ainsi puis que per-^{Rom. 8. 29.} sonne n'a la vie éternelle sans la charité, & que selon la doctrine de S. Paul, tous ceux qui sont justifiez seront glorifiez; il est evident qu'en parlant positivement & proprement, quiconque a vraiment la foy, & est vraiment justifié, a aussi la charité & la vie éternelle. Au reste le Seigneur dit, *que celui qui ne croit point est desja condanné*, parce qu'il a des maintenant en luy mesme la cause certaine & inevitable de sa condannation, comme nous disons d'un homme blessé mortellement, qu'il est mort, quoy qu'il respire encore; & nous parlons de mesme d'un prisonnier atteint & convaincu de quelque crime digne du dernier supplice; bien que son arrest n'aye pas encore été executé, ni mesme prononcé; parce que leur mort est

est assurée & inévitable. Ce qui suit, que l'incredule est desja condamné ; *parce qu'il n'a pas creu au nom du Fils unique de Dieu* ; est ajoûté pour nous montrer combien est horrible & pernicieux le crime & l'incredulité, qui outrage non un homme, ni un Ange, mais le Fils propre & unique de Dieu, méprisant par une ingratitude & une folie desesperée, la verité de sa parole, & la majesté de sa personne, & les miracles de sa puissance, & le mystere de son amour & de sa mort. Mais de là mesme paroist, qu'il n'y a point d'autre preservatif contre le coup de la justice vengeresse de Dieu, que la foy au nom de son Fils bien-aimé, & qu'à tous ceux qui rejettent la promesse de son Evangile, il ne reste qu'une terrible attente de la mort & de la perdition eternelle. Voila, chers Freres, la difference, qui suit dans le monde, *l'envoy du Fils de Dieu au monde, afin que le monde soit sauvé par luy*. Les uns croient, & sont sauvez ; Les autres ne croient pas, & sont condamnez ; mais sans que la peine & le malheur de ces derniers diminuë en rien la gloire du *Sauveur du monde* ; parce que s'ils sont

condam-

condamnez, c'est par leur faute, & non par la sienne, par leur incredulité, & non par aucun defect, ou de sa bonté ou de sa puissance. Il a de sa part pleinement accompli ce que le nom de Sauveur l'obligeoit de faire. Il leur a preparé des remedes salutaires, & d'une efficace certaine contre leurs maux, & les a conviez & exhörté a en user. Ils les ont ou dédaignez ou rejettez fierement.

Quant au Medecin, dit S. Augustin, il est venu guerir le malade. Le malade s'est tué luy mesme pour n'avoir pas voulu observer les ordonnances du Medecin. Le Sauveur est venu au monde. Pourquoi a-t-il été nommé le Sauveur du monde, sinon pour sauver le monde, & non pour le condamner? Si vous ne voulez pas estre sauvé par luy, vous serez condamné par vous mesme. Ce sont les paroles de cet ancien & excellent Advocat de la Grace de Iesus Christ. A Dieu ne plaise, Freres bien-aymez, que vous soyiez si mal-heureux, & si cruels contre vous mesmes, que de ne pas vouloir estre sauvez par nôtre divin Redempteur, ou d'aymer mieux estre condamnez par vous-mesmes, qu'absous & justifiez par luy. Ce qu'il vous deman-

*August.
tract. 12.
n Ioanni.
17.9. p.
46. A*

demande est la chose la plus juste & la plus raisonnable du monde , *que vous croyez en luy*. C'est tout ce qu'il exige de vous , pour vous delivrer de l'Enfer & pour vous mettre des maintenant en la possession de la vie bien-heureuse & eternelle. Quelque enormes que soyent vos pechez, ils vous seront remis. Quelque éloigné que vous ayez été jusqu'icy, du royaume celeste, il vous y mettra, si vous croyez en son nom. Mais prenez garde de ne vous pas tromper, le payant d'une foy morte ou en peinture; qui ne soit qu'un assentiment a sa parole, commandé par vôtre volonté , sans que vôtre cœur ayt aucune connoissance , assurance ou persuasion de la vérité des choses , que vous faites profession de croire. l'avouë qu'une pareille foy ne sert de rien, & qu'encore que le monde luy en donne le nom, elle n'est a vray dire rien moins , qu'une vraye foy. Et c'est ce qui trompe nos adversaires, quand ils disputent si ardemment contre les divins effects , que nous attribuons a la foy , apres le Seigneur & ses Apôtres. La figure, & la couleur de la flamme, peut abuser nos yeux étant si bien

bien représentée qu'à la voir de loin nous la prenons pour une flâme. Mais si nous la touchons, il sera aisé de nous détromper; en l'examinât par ses effets, & découvrant qu'elle n'a pas ceux d'un vray feu. Tâchez ce que vous appelez votre foy; Voyez, si elle brulle, si elle a du feu; de l'amour pour Iesus Christ, de la charité pour vos prochains, du respect pour vos Superieurs, de l'horreur contre le vice, du déplaisir d'estre tōbē dans quelque offense de Dieu, ou d'avoir causé quelque scandale à l'Eglise. Si vous n'y treuvez pas ces marques, sortez d'erreur, & faites état que vous n'avez point de part en Iesus Christ, en sa Iustice, en sa grace, ou en son royaume. Je n'entens pas que vous soyez perdu absolument. Quelque perdu que vous soyez en vous mesme, le Souverain Juge vous pardonnera, si apres estre entré en vous comme fit l'enfant prodigue de la parabole Evangelique, vous retournez au Pere celeste. Il ne vous jugera point si vous vous jugez vous mesmes. En verité mes Freres, c'est une chose bien étrange, que faisans tous profession de ne point douter de la verité

verité de l'Evangile, nous vivions presque tous, comme si nous ne doutions point de sa fausseté. l'aurois beaucoup de choses a vous dire sur ce sujet; Mais l'heure qui s'est coulée, m'oblige de finir. Dieu veuille nous amander, & percer l'oreille de nos cœurs par la main de son Esprit afin que l'Evangile y entre & y soit reçu avecque le respect, & la foy qu'il merite pour nous changer en des disciples de Iesus Christ vraiment dignes de ce nom, c'est a dire sujets en ce siecle a sa discipline, & heritiers de sa gloire en l'autre.

AMEN.

S E R M O N